

## COMPÉTITIONS RÉGIONALES SENIORS REUNION DU 29 JUIN 2023

PAGE 1/1

### P.V. n° 31 par consultation électronique

Président : M. GUIGNARD.

Présents : MM. BOESSO – BOUDET - CHARBONNIER – REPENTIN – SISSAOUI – GAUTIER - SICOT

Administratif : M. VALLET

*Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : [juridique@lfna.fff.fr](mailto:juridique@lfna.fff.fr), le droit d'examen étant de 105 euros.*

### Demande d'inversion des clubs de l'U.S. ST SAUVEUR (79) et C.A. NEUVILLE (2) (86)

#### Composition des poules senior REGIONAL 3

La Commission,

- Considérant la réception de deux demandes conjointes des clubs de l'U.S. ST SAUVEUR (79) et C.A. NEUVILLE (2) (86) pour inverser leur position sur la composition des poules régionales senior R3 (poules A et B).
- Considérant la demande initiale émanant du club de l'U.S. ST SAUVEUR (79) évoquant une certaine distance avec les clubs du 79 et souhaitant effectuer plus de derbys à ce niveau, souhaitant ainsi intégrer la poule A.
- Considérant la composition des poules établies en séance du 20 Juin 2023 par la présente Commission, adressée l'après-midi à tous les clubs concernés pour une possibilité d'inversion sur avis formalisé des clubs, la décision finale revenant au Comité de Direction de Ligue, sur avis de la C.R. de la Compétition SENIOR.
- Considérant la consultation électronique ce jour de la C.R. COMPÉTITIONS SENIOR pour examiner cette demande d'inversion dont la formalisation a été adressée ce jour.
- Considérant la proposition des deux clubs qui impliquerait, en cas d'accord, une poule B à 7 équipes du District de la Vienne, alors que le principe acté en séance restait de limiter à 6 équipes d'un même département par poule, principe respecté même pour les clubs de Gironde, très nombreux à ce niveau.
- Considérant aussi, en cas d'accord, un déséquilibre des équipes rétrogradées du niveau R2 vers R3, qui serait au nombre de 4 sur la poule A et uniquement de 2 sur la poule B
- Considérant enfin, malgré une absence de derbys proches souhaités par le club de l'U.S. ST SAUVEUR, rétrogradé de R2, sa distance moyenne kilométrique aller de 84 km, très acceptable à ce niveau.

**Par ces motifs, émet un avis défavorable à cette demande d'inversion et transmet le dossier au CD LFNA pour avis définitif.**

**Avis émis à 6 voix contre et 2 voix pour.**

**P.V. validé le 29 Juin 2023 par Mme AYRAULT GUILLORIT Marie-Ange, Secrétaire Générale de la LFNA**

Le Président,  
Daniel GUIGNARD

Le Secrétaire de séance,  
Vincent VALLET